

- L'APDIQ salut les nouvelles initiatives et mesures de la RBQ -

Montréal - vendredi 27 août 2021 - L'association professionnelle des designers d'intérieur du Québec (APDIQ), salue l'annonce faite hier par la Régie du bâtiment du Québec. À titre d'organisme d'homologation et de certification de la marque *Designer d'intérieur certifié APDIQ®*, l'APDIQ ne peut que se réjouir des initiatives et des mesures que la RBQ s'apprête à déployer.

L'association souligne entre autres la volonté de l'organisme de suivre ses détenteurs de licence de près, à toutes les étapes de leur qualification et de leur parcours, de la qualification par des examens uniques à l'obligation de formation continue, en passant par un plus grand nombre d'inspection.

« La qualification est essentielle pour garantir des connaissances et des compétences de tous les professionnels dans le domaine du tout bâti, et les détenteurs de licences RBQ en font partie. C'est une garantie à offrir au public. L'APDIQ pour sa part exige de ses membres 30 d'heures de formation continue sur un cycle de 3 ans, en plus de passer un examen nord-américain de qualification en design d'intérieur (NCIDQ). Ce nouveau processus d'examen de la RBQ sera un gage de plus des compétences des entrepreneurs », de souligner Marie-Claude Parenteau-Lebeuf, directrice générale de l'APDIQ.

« Les designers d'intérieur sont des collaborateurs de première ligne des entrepreneurs RBQ. Quand nos clients souhaiteront engager un entrepreneur, nos références pour ceux-ci n'en seront que meilleures, et nos clients, encore plus rassurés. Je salue M. Beaudoin pour sa vision et sa volonté de faire en sorte que son organisation soit plus près du public et lui donne des garanties additionnelles à travers ces changements majeurs », de conclure Marie-Christine Dubé, présidente de l'APDIQ.

### **À propos de l'APDIQ**

*L'Association professionnelle des designers d'intérieur du Québec (APDIQ) est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui soutient, promeut et représente ses professionnels et leur pratique depuis 1935.*

*Agissant comme organisme d'homologation, de classification et de certification, l'association a comme objectif d'obtenir l'encadrement de la profession et de développer les compétences professionnelles des designers d'intérieur.*

*L'APDIQ est la seule entité de référence qui régit les détenteurs du titre de **Designer d'intérieur certifié APDIQ®**, synonyme du plus haut niveau de qualification en Amérique du Nord.*